

Communiqué de presse, le 9 mars 2017

---

Rencontre au sommet CFF – SNCF à Paris

## **Un pas décisif dans la coopération transfrontalière**

**La coopération entre les CFF et SNCF a franchi un pas décisif. Les dirigeants des deux entreprises ferroviaires ont signé, aujourd’hui à Paris, un contrat qui règle les modalités d’exploitation du futur réseau régional transfrontalier. Le Léman Express desservira plus de 40 gares des cantons de Vaud, de Genève et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans un bassin de population de plus d’un million d’habitants.**

Andreas Meyer, Directeur Général des CFF et Guillaume Pepy, Président du Directoire de SNCF, ont scellé aujourd’hui à Paris les bases de la coopération entre les deux entreprises pour exploiter le Léman Express. La mise en service intégrale de ce nouveau réseau régional transfrontalier est prévue pour décembre 2019, à l’achèvement de la construction de la nouvelle ligne CEVA (Genève Cornavin- Eaux-Vives, Annemasse) qui en est la pièce maîtresse.

Le contrat de coopération entre les CFF et SNCF définit le cadre général de l’exploitation du Léman Express et prévoit la création d’une nouvelle société : Lémanis. Il renforce les liens entre les CFF et SNCF et garantit le développement harmonieux et durable de la mobilité dans un bassin de population de plus d’un million d’habitants. La tâche de Lémanis sera de promouvoir la nouvelle offre ferroviaire du Léman Express et d’en coordonner l’exploitation de part et d’autre de la frontière. Lémanis SA sera fondée ces prochaines semaines, en présence des Autorités Organisatrices, commanditaires de l’offre régionale du Léman Express.

Pour préparer le lancement du futur réseau transfrontalier, une équipe commune aux deux entreprises a été récemment constituée. Elle s’appelle Organisation de mise en exploitation (OMEX). Elle est dirigée par Daniel Leuba des CFF et Armelle

Laugier de SNCF. Ses objectifs sont techniques et opérationnels, tant au niveau de l'infrastructure que des services aux voyageurs du Léman Express.

Le contrat de coopération et la création de Lémanis étant désormais actés, les CFF et SNCF souhaitent maintenant un développement rapide de l'offre du Léman Express, avec l'ensemble des partenaires du futur réseau transfrontalier.

### **Un RER transfrontalier unique en Europe.**

50'000 voyageurs sont attendus, chaque jour, sur les 230 km de lignes du Léman Express qui desservira les cantons de Vaud, de Genève, les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. La durée du trajet Genève Cornavin – Annemasse passera de 47 minutes (actuellement en bus) à 22 minutes, lorsque les 16 km de la nouvelle ligne CEVA seront mis en service.

Les CFF et la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont investi près de 500 millions de francs suisses (quelques 460 millions d'euros) dans les 40 trains du futur RER transfrontalier. La modernisation de l'infrastructure et la construction de la nouvelle ligne CEVA, qui donne au Léman Express sa dimension transfrontalière, coûteront près de 2 milliards de francs (environ 1,8 milliard d'euros), financés par les commanditaires franco-suisses du trafic régional.

---

#### **CFF SA**

Communication  
Hilfikerstrasse 1, 3000 Berne 65  
Ligne directe +41 51 220 43 43  
[presse@cff.ch](mailto:presse@cff.ch) / [www.cff.ch](http://www.cff.ch)

#### **SNCF**

Gaëlle le Ficher : +33 1 85 07 86 58  
[gaelle.le-ficher@sncf.fr](mailto:gaelle.le-ficher@sncf.fr)